

International

>> Prophylaxie

>> L'AUTEUR

Michel JEANNEY

Secrétaire général de rédaction de La Dépêche Vétérinaire

FCO : la FVE préoccupée par **les failles du programme de prévention britannique**

La Fédération vétérinaire européenne (FVE) a exprimé, le 6 mars, ses préoccupations sur le programme de prévention que va mettre en place le Royaume-Uni contre la fièvre catarrhale ovine (FCO).

Totalement à la charge des éleveurs

« Les plans de lutte britanniques ne sont pas de nature à garantir une protection optimale des animaux contre la maladie, tandis que des possibilités pour limiter la propagation de la maladie demeurent inexploitées », regrette notre confrère Walter Winding, président de la FVE. En outre, « l'utilisation d'un vaccin sous licence provisoire, sans aucune forme de pharmacovigilance, fait clairement courir des risques supplémentaires pour la santé animale et le bien-être. »

Au Royaume-Uni, la vaccination des animaux contre la FCO sera entièrement volontaire et les éleveurs devront en supporter tous les coûts. Ceux qui opteront pour la vaccination devront contacter leur vétérinaire pour une ordonnance, acheter le vaccin et s'assurer qu'il est correctement administré aux animaux, explique Walter Winding.

« Il semble peu probable que cela conduira à une vision fiable de la couverture vaccinale. Tant pis pour la certification à l'exportation ! », commente le président de la FVE.

Contrairement à d'autres pays, le Royaume-Uni a décidé de suivre une stratégie de vaccination qui n'a pas été approuvée par la Commission européenne. Ce faisant, le pays ne peut pas bénéficier des possibilités de cofinancement de l'Union européenne. Les pays souhaitant recourir au cofinancement doivent en effet répondre à certains critères afin de garantir à la Commission que les fonds européens sont correctement utilisés.

A contre courant de la stratégie européenne

Selon le président de la FVE, l'approche britannique « est probablement motivée par une forte volonté de réduire les coûts ». Selon lui, les possibilités de limiter la propagation de la maladie aux zones indemnes, comme l'Écosse et la République d'Irlande, demeurent inexploitées.

« En dépit des flambées de la maladie auxquelles il été confronté au cours des dernières années, le Royaume-Uni continue à réduire budgets et moyens consacrés aux services de santé animale. Cette politique va à l'encontre de la nouvelle stratégie européenne pour la santé animale, qui consiste à prévenir plutôt que guérir », avertit Walter Winding. ■

Contrairement à d'autres pays, le Royaume-Uni a décidé de suivre une stratégie de vaccination qui n'a pas été approuvée par la Commission européenne.



Gérard Bosquet-SNGTV